

## **Intervention de Monsieur Mohamed GAHCHE**

\* \* \*

député de la sixième région (Amérique-Asie-Océanic) au sujet  
de la communauté algérienne établie à l'étranger  
« Liens – passerelles et solidarité ».

1<sup>er</sup> et 2 Juin 2008

Au nom de Dieu clément et miséricordieux,

- Monsieur le Président de l'A.P.N,
- Monsieur le Président du Congrès,
- Monsieur le Chef du Gouvernement,
- Messieurs les députés,
- Messieurs les présidents des mouvements associatifs à l'étranger,
- Chers frères et sœurs,
- Honorables professeurs,
- Nos amis de l'information,
- Mesdames et messieurs,

Que le Salut soit sur vous,

L'expérience et la compétence dont jouissent les membres de notre communauté établie à l'étranger dans les diverses spécialités réparties sur cinq (05) continents, gagneraient à être exploitées par la mère patrie afin de servir le développement du pays dans les domaines économique, social, technologique et celui des ressources humaines.

Les raisons de l'émigration à l'étranger diffèrent d'un individu à l'autre. Certains ont émigré pour des études ou du travail, d'autres y ont même fondé des foyers. Si vous demandiez à l'un d'eux les raisons de sa présence sur le sol étranger, il vous dira que c'est pour les opportunités de travail et pour le niveau de vie.

Beaucoup ont pu obtenir des diplômes supérieurs dans les plus grandes universités américaines, européennes et même asiatiques. D'autres diplômés des instituts et universités algériennes ont préféré émigrer à l'étranger.

Le contraire serait-il possible ? Pourrions nous attirer les « cerveaux » vers l'Algérie ? La réponse serait que c'est difficile mais non impossible. Et comme dit l'ex-président américain John Kennedy « ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi mais plutôt ce que toi tu peux faire pour ton pays ».

Le présent forum a trait au rôle de notre communauté établie à l'étranger dans l'édification de la nation qui a sacrifié un million et demi de ses valeureux martyrs.

La relation entre cette communauté et la mère patrie peut se résumer à deux axes principaux.

**Axe premier :** Que peut faire l'Algérie pour notre communauté établie à l'étranger ?

La communauté appartenant à la sixième région et principalement les Etats Unis et le Canada fait face à des difficultés liées tout ou partie à la mère patrie.

Pour y faire face, il y a lieu de :

1. Ouvrir une ligne vers les Etats Unis, ce qui représenterait un trait d'union avec la mère patrie, d'où la joie que cela susciterait auprès de notre communauté sans oublier les avantages qui en résulteraient aussi bien sur le plan économique, culturel que touristique.
2. Ouvrir un consulat général à New York, ce qui représente la préoccupation majeure de notre communauté ?
3. Ouvrir un consulat dans l'Etat de la Californie avec une annexe technologique qui serait une passerelle entre la technologie mondiale et notre communauté sachant les grandes firmes internationales se trouvent dans cet Etat (Microsoft, Dell, Yahoo, Google).
4. Nous demandons par ailleurs à la commission chargée du service national de consacrer deux semaines par an dont une semaine aux U.S.A et une autre au Canada pour permettre à notre communauté de régler sa situation vis à vis du service national, sachant que cette commission statue en Europe notamment en France, tous les deux mois. Pourquoi n'en est-il pas de même au delà de l'Atlantique. Nous proposons également d'organiser des journées d'étude pour faire connaître l'armée nationale qui en voie de professionnalisme et

ce afin de rapprocher la jeunesse algérienne établie à l'étranger de sa mère patrie, d'autant que nombre de jeunes voudraient rejoindre les rangs de l'armée algérienne.

5. Le grand problème auquel fait face notre communauté aux U.S.A et au Canada est celui du rapatriement des dépouilles par la compagnie d'Air Algérie où qu'elle se trouve. Notre communauté réclame que ce rapatriement soit pris en charge par l'Etat algérien.

Comme vous le savez, les U.S.A et le Canada comptent parmi les pays au monde de par leur superficie, ce qui rend coûteux le transport entre leurs Etats.

6. Notre communauté qui désire acheter des maisons ou des lots de terrain via les formules de crédit bancaires, s'interroge sur les modalités préliminaires à entreprendre auprès des consulats et ambassades.

**Axe second** : Que peut faire communauté établie à l'étranger pour sa mère patrie ?

Notre communauté dispose d'une richesse culturelle immense qui pourrait contribuer à l'édification du pays sur les plans économique, social, culturel, touristique et technologique. Combien comptons-nous de savants, de directeurs et de PDG algériens à la tête de compagnies de renommée mondiale et comment pourraient-ils aider leur mère patrie ?

Le retour en Algérie de nos savants n'est pas impossible mais difficile en raison de la différence du niveau de vie, ce qui n'empêche nos savants de contribuer au développement du pays en tenant compte des conditions de vie du citoyen algérien.

Si nous encourageons nos savants et nos hommes d'affaires qui sont à l'étranger à ouvrir des ateliers algéro-étrangers dans les domaines qui les concernent en mettant à leur disposition des parcelles de terrains, les prêts bancaires et des facilités fiscales et d'imposition leur facilitant l'investissement direct en Algérie qui donne lieu à une augmentation de l'emploi de la main d'œuvre algérienne et le transfert de la technologie mondiale en Algérie ; où l'emblème algérien et l'homme d'affaires constitueront le lien entre la mère patrie et le pays hôte.

L'Algérie sera prête à faire face aux conditions de la mondialité et l'économie de marché, surtout si l'on pense que les ressources naturelles (le pétrole et le gaz) sont épuisables. Ainsi, nous devons établir des liens et des points entre notre communauté à l'étranger et ce qu'elle possède comme aptitudes et potentialités scientifiques et culturels ; selon un célèbre adage :

« Le miracle ne peut produire seul, il est le résultat de circonstances »

- La question qui a été soulevée à plusieurs reprises lors de mon entretien avec la communauté algérienne à l'étranger que j'avais invité : y a t'il un suivi après ce Colloque et qu'elle en est la durée ?, car le temps est précieux, il faut pas le perdre, et comme le dit un adage célèbre :

« Utilisons le temps comme instrument, pas comme une couche ».

Nous devons utiliser le temps comme moyen pour réaliser nos ambitions et objectifs continuellement sans laisser le temps s'écouler en vain ; comme dit Ali Ben Abi Taleb, puisse Dieu l'honorer (ne reporte pas le travail d'aujourd'hui au lendemain).

Ainsi, le suivi de ce Colloque important est une nécessité qui doit se faire au moins une fois par an, il serait préférable de créer une commission de suivi composée de membres issus de notre communauté établie dans les différentes régions, afin de coordonner avec ses représentants au sein de l'Assemblée Populaire Nationale et les représentants des mouvements associatifs dans le but de faciliter et d'accélérer l'opération de suivi et de coordonner avec notre communauté à l'étranger.

Le fait de motiver notre communauté établie à l'étranger est devenu une nécessité pour les inciter à répondre aux attentes de la mère patrie. Le Président américain. Dwight Eisenhower dit : « La motivation est l'art de rendre des individus des héros ou des privilégiés et qui n'est en fait que leur propre choix ».

La planification du suivi constitue le seul moyen de progresser et de réaliser nos objectifs en temps voulu et dans les délais fixés, selon un adage célèbre : « Les plans ne sont rien, la planification est un tout ».

- La création d'opportunités à notre communauté (cerveaux et hommes d'Affaires), la facilitation de l'investissement en Algérie développe l'esprit d'initiative et l'investissement, selon un célèbre adage : « Ouvrir les accès aux opportunités et les aider à y accéder ».

- Parmi les questions qui m'ont le plus frappé par rapport à notre communauté à l'étranger, il y a la question : « Pourquoi il n'y a pas de suivi des Colloques organisées ces dernières années ? »

La réponse réside dans l'optimisme, le non retour en arrière et la planification d'un avenir radieux ; car le pessimisme ne mène à aucun résultat.

Selon un adage célèbre « Hier n'est pas notre problème, demain il faut vaincre ou perdre » ou encore Abraham Lincoln qui dit « Je marche doucement, mais je ne reviens pas en arrière ».

Si notre communauté représente 10% de l'ensemble des habitants, il faudrait penser à lui consacrer un budget spécial lors de l'examen de la loi de finances, sachant que l'investissement en la communauté établie à l'étranger profitera en définitive à l'Etat.

Notre communauté, étant habituée à un mode de vie différent de celui des sociétés développées, a tendance à critiquer son pays d'origine en le comparant sans cesse au pays hôte. Ceci ne signifie pas qu'ils veulent nuire à leur mère patrie mais qu'ils désirent plutôt l'aider et contribuer à son développement.

Comme dit l'adage : « Celui qui se donne le droit de critiquer a un cœur prêt à aider ».

Pour conclure, je tiens à remercier tous ceux qui ont répondu à notre invitation de l'intérieur comme de l'extérieur du pays. Je vous remercie également pour votre attention en souhaitant avoir abordé la question dans tous ses aspects et que cette rencontre soit le point de départ d'une collaboration infinie entre frères pour œuvrer ensemble au progrès de notre pays qui nous a tant donné.